

VII). Ces commissions compliquèrent également les relations du Canada avec ses alliés occidentaux les plus proches, le Royaume-Uni et les États-Unis. Au Laos, Washington et Londres exercèrent de fortes pressions pour que le Canada rappelle à l'ordre le Pathet Lao, qui refusa de respecter les dispositions de l'Accord de Genève. Au Vietnam, le président du Sud-Vietnam, Ngo Dinh Diem, le protégé des Américains, s'employa à saper les efforts de la commission internationale et à provoquer une impasse qui se prolongerait indéfiniment. À cette perspective, les responsables canadiens furent forcés de revoir le rôle que jouerait à l'avenir le Canada dans ces commissions. Cette réévaluation, qui se poursuivit jusqu'en 1956, s'avéra ardue : « Nous sommes devant un dilemme épineux, car bien qu'une multitude de raisons militent en faveur du retrait des commissions d'Indochine, dès que cela sera possible, personne ne veut porter la terrible responsabilité de l'effondrement du cadre fragile dont peut dépendre la paix en Asie » (document 640).

En 1955, par comparaison aux dangers qui menaçaient en Asie, il y avait longtemps que les perspectives de paix et de stabilité en Europe n'avaient semblé aussi encourageantes. La conférence au sommet qui se déroula en juillet à Genève, où les dirigeants américains, français, britanniques et soviétiques se réunirent pour la première fois depuis 1945, semblait annoncer une diminution de la tension dans le monde. Cette accalmie fut toutefois de courte durée. Tout s'effondra à l'automne, après que les ministres des Affaires étrangères des Quatre furent incapables de s'entendre sur les mesures concrètes à prendre pour améliorer les relations Est-Ouest. Comme en témoigne l'important recueil de documents présenté dans le chapitre sur l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le Canada suivit de près ces événements. Les consultations sur l'OTAN, qui précédèrent à la fois le sommet et la réunion décevante des ministres des Affaires étrangères, fournirent à Ottawa l'occasion de débattre la stratégie occidentale et d'influer (tant soit peu) sur son orientation à un moment important de la guerre froide.

Le chapitre sur l'OTAN renferme également nombre de documents sur des questions mieux connues. La volonté du Canada d'avoir son mot à dire sur l'utilisation éventuelle d'armes nucléaires par les États-Unis apparaît ici sous un nouvel éclairage. La section traitant de l'Accord tripartite sur les alertes retrace les efforts secrets des Britanniques, des Américains et des Canadiens pour trouver un mécanisme efficace de consultation entre alliés, dans l'éventualité d'une crise nucléaire. Ce chapitre contient des documents portant sur deux autres questions dont se préoccupaient constamment le Canada au sein de l'Alliance de l'Atlantique Nord : la coopération non militaire et l'aide mutuelle. Au printemps 1955, en raison des objections soulevées par ses fonctionnaires et ses collègues, Pearson relança le débat sur la coopération non militaire à la suite d'une initiative qui fit ressortir l'attitude ambiguë du Canada à l'égard des dispositions de l'article II du Traité de l'Atlantique Nord, connu sous le nom d'« article canadien ». La diminution des tensions internationales, un des facteurs qui motiva cette initiative, encouragea du coup Ottawa à réduire ses contributions dans le domaine de l'aide mutuelle. Cependant, comme le montrent les documents sur la livraison d'avions à l'Allemagne, la question de l'aide mutuelle devenait de plus en plus complexe, s'articulant autour d'un mélange hasardeux de considérations militaires, politiques et commerciales.

Le Canada envisageait sous une perspective unique les efforts du bloc soviétique pour normaliser ses relations avec l'Ouest. En mai, une délégation polonaise de haut